

**EXAMEN DE CLASSIFICATION
POUR LA MAÎTRISE DE FRANÇAIS ET LE BREVET
D'ENSEIGNEMENT
("SUBJECT MATTER PREPARATION PROGRAM")**

PRÉPARATION POUR L'EXAMEN ÉCRIT

Cet examen est obligatoire pour tous les étudiants qui se présentent comme candidats à la maîtrise. La note de passage est B dans les parties composées et 75% dans les sections objectives. La note de passage à l'examen donne droit à la classification complète si l'étudiant rencontre les autres conditions d'éligibilité.

Les étudiants qui n'obtiennent pas la note de passage et souhaitent repasser l'examen devront consulter leur conseiller d'études pour se préparer à repasser l'examen. Les étudiants peuvent repasser l'examen 2 fois. Après un troisième essai, il leur sera conseillé de choisir une autre option.

Préparation pour l'examen d'entrée dans le programme de maîtrise de français.

1. Partie orale: lecture d'un passage de Proust; commentaire d'images.
2. Maîtrise de la langue écrite, grammaire et analyse de la langue:
 - a. Emploi des temps au passé – production écrite et texte à compléter.
 - b. Analyse grammaticale et logique.
 - c. Formes verbales – tous les temps et modes, y compris participes passés, passé simple et autres temps littéraires.
 - d. Règles de grammaire: par ex. Règle d'accord du participe passé
 - e. Transcription phonétique; connaissance des prononciations dialectales.
 - f. Correction d'erreurs – grammaire, orthographe et accents.
3. Compréhension de texte: questions sur une fable de La Fontaine.
4. Culture: On peut vous demander soit d'identifier des auteurs ou des œuvres, soit de composer un paragraphe de description sur des thèmes (par exemple la Révolution française, la colonisation), soit de décrire les deux périodes de l'histoire de France que vous connaissez le mieux.
5. Histoire littéraire: questions précises.
6. Analyse de texte: analyse d'un poème, d'une fable de La Fontaine ou d'un essai (au choix).

Durée de l'examen: 3 heures. Les candidats passeront aussi l'oral pendant la session.